Commune d'Auderghem

A p p e l à i d é e s

Réaménagement de l'entrée de Ville E411
Avenue / Viaduc Herrmann-Debroux

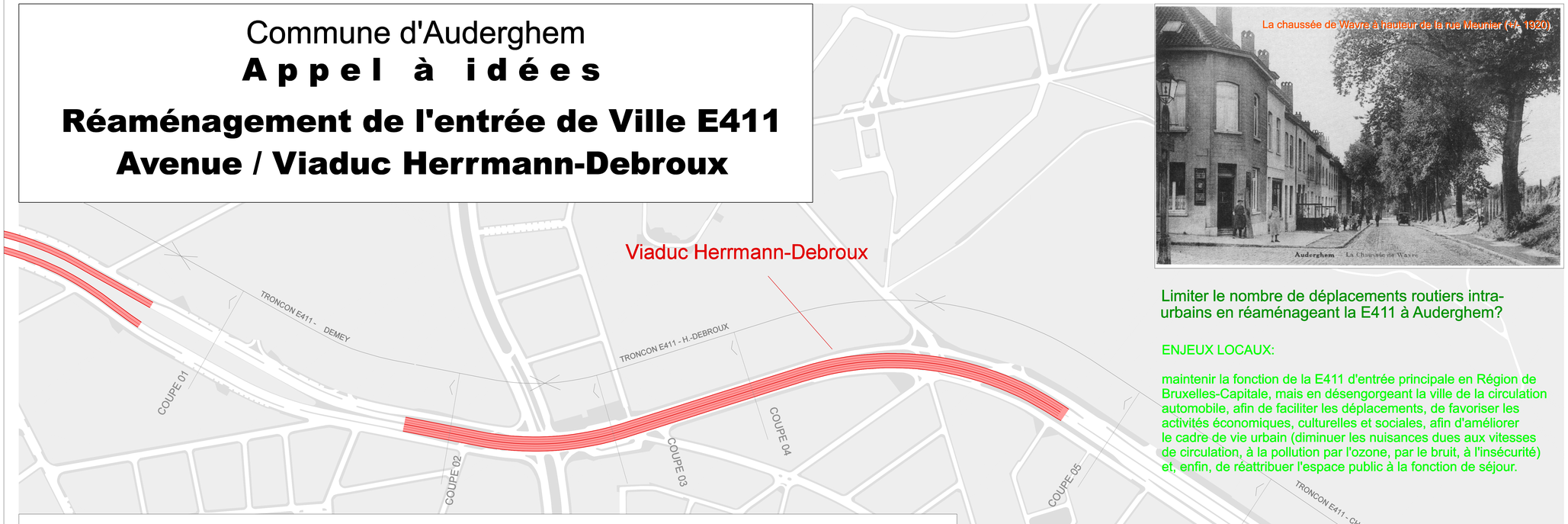

La chaussée de Wavre à hauteur de la rue Meunier (+/- 1920)

Limiter le nombre de déplacements routiers intra-urbains en réaménageant la E411 à Auderghem?

ENJEUX LOCAUX:

maintenir la fonction de la E411 d'entrée principale en Région de Bruxelles-Capitale, mais en désengorgeant la ville de la circulation automobile, afin de faciliter les déplacements, de favoriser les activités économiques, culturelles et sociales, afin d'améliorer le cadre de vie urbain (diminuer les nuisances dues aux vitesses de circulation, à la pollution par l'ozone, par le bruit, à l'insécurité) et, enfin, de réattribuer l'espace public à la fonction de séjour.

ENJEUX INTERNATIONAUX:

s'intégrer dans une politique internationale qui vise la diminution de l'émission des gazs à effet de serre (CO2 principalement) en jouant notamment sur les comportements et en escomptant la diminution progressive des déplacements individuels, tabler sur des objectifs de réduction de ces émissions à plus long terme (Kyoto: -7.5% d'ici 2012), à savoir -50% à -80% d'ici 2050, et d'une manière générale, diminuer la consommation énergétique (dépendance énergétique par rapport aux pays tiers, épuisement des ressources naturelles...).

Viaduc des Trois Fontaines

CONDITIONS:

mettre sur pied des alternatives sérieuses au transport privé pour l'accès en Région de Bruxelles-Capitale: amélioration et renforcement des réseaux de transport en commun intra- et extra-urbains (nouvelles lignes (extension de lignes de métro existante, vers Jesus-Eik, par exemple, réalisation d'un métro léger, sous la seconde ceinture...), nouvelles fréquences, nouveau matériel roulant, démultiplication des haltes RER en territoire bruxellois et réalisation de pôles intermodaux en périphérie avec parkings de dissuasion), last but not least, coordonner les politiques locales et changer les mentalités.

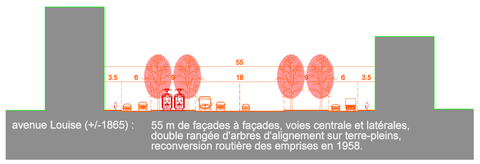

avenue Louise (+/-1865) : 55 m de façades à façades, voies centrale et latérales, double rangée d'arbres d'alignement sur terre-pleins, reconversion routière des emprises en 1958.

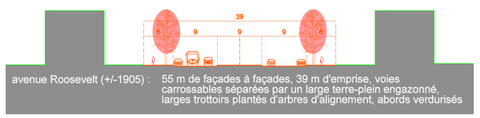

avenue Roosevelt (+/-1905) : 55 m de façades à façades, 39 m d'emprise, voies carrossables séparées par un large terre-plein engazonné, larges trottoirs plantés d'arbres d'alignement, abords verdurisés

boulevard du Souverain (+/-1925) : emprise de 40 mètres, voies carrossables séparées par un large terre-plein planté d'arbres d'alignement, élargi par le site propre engazonné.

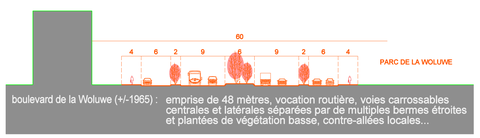

boulevard de la Woluwe (+/-1965) : emprise de 48 mètres, vocation routière, voies carrossables centrales et latérales séparées par de multiples bermes étroites et plantées de végétation basse, contre-allées locales...

LES BOULEVARDS URBAINS BRUXELLOIS

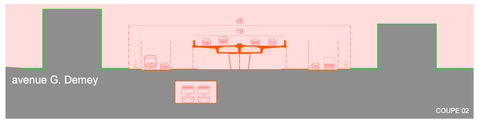

avenue G. Demey

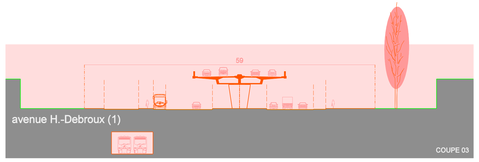

avenue H.-Debroux (1)

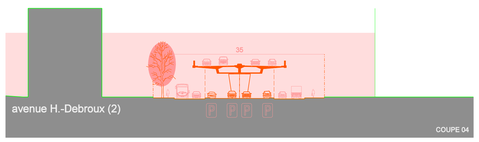

avenue H.-Debroux (2)

chaussée de Wavre E411 (2)

LA E411 A AUDERGHEM... (+/-1970)

Auteur : Clerbaux-Pinon a.d.f. 22 mai 2008
chaussée de la Hulpe 177 bte 5 - B1170 Bruxelles

00